



PREFECTURE DE MAINE ET LOIRE



Vallée de l'Evre – vue depuis le site de Courossé

ATLAS DES ZONES INONDABLES DE L'EVRE

Direction Départementale de l'Équipement de Maine-et-Loire



Service de l'Environnement des Risques et de la Navigation – Subdivision Eau-Navigation

Réalisation : CETE de l'Ouest – Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées d'Angers

Octobre 2006
12.04.49.118

1 OBJET DE L'ATLAS	1
2 CONTENU DE L'ATLAS	1
3 PERIMETRE CONCERNE	1
4 PRESENTATION DE L'EVRE	3
4.1 SOURCES D'INFORMATIONS	3
4.2 CONTEXTE GÉNÉRAL	3
4.2.1 Situation géographique	3
4.2.2 Géologie	3
4.2.3 Hydrogéologie	3
4.2.4 Pédologie	3
4.2.5 Réseau hydrographique	3
4.2.6 Pluviométrie	3
4.2.7 Hydrologie	4
4.3 L'EVRE	4
4.3.1 Régime hydraulique général	4
4.3.2 Les crues historiques	4
4.3.3 Aménagements hydrauliques	4
5 ELABORATION DE L'ATLAS DES ZONES INONDABLES	5
5.1 MÉTHODOLOGIE	5
5.2 LES CARTES D'INONDABILITÉ	5
5.2.1 Les enveloppes d'inondation	5
5.2.2 Les terrains encaissants	5
5.2.3 Les repères de crues	5
5.2.4 Les stations de mesures	5
5.2.5 Les éléments d'occupation du sol, non cartographiés sur le fond IGN	5

1 OBJET DE L'ATLAS

L'atlas des zones inondables de l'Evre, dans le département du Maine-et-Loire, s'inscrit dans la démarche menée par l'Etat en terme de prévention des risques d'inondation qui repose en priorité :

- sur l'information des populations,
- la maîtrise de l'urbanisation,
- et la préservation des zones naturelles d'expansion des crues.

Il s'inscrit dans le contexte réglementaire suivant :

- Circulaire du 24 janvier 1994 relative à la prévention des inondations et à la gestion des zones inondables,
- Loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement, instituant les PPR, et loi sur l'eau du 2 janvier 1992 (articles L.110-1, L.125.2 à 8 du Code de l'Environnement – partie législative),
- Circulaire du 4 novembre 2003 relative à la politique de l'Etat en matière d'établissement des atlas des zones inondables.

D'après ce dernier document en date de novembre 2003, l'atlas des zones inondables constitue un outil de référence pour les services de l'Etat. Il doit en particulier :

- améliorer la pertinence des « porter à connaissance » opérés par les services de l'Etat, contribuant à la prise de conscience du risque par les opérateurs institutionnels dans le cadre de l'établissement des documents d'urbanisme ;
- guider les services dans la programmation des actions de l'Etat en matière d'établissement des plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPR) ;
- contribuer à une bonne prise en compte du risque d'inondations dans l'application du droit des sols ;
- guider les services de l'Etat dans la programmation des aides aux travaux de protection ;
- aider les services de l'Etat pour l'application de la police de l'eau et des milieux aquatiques,
- faciliter l'information préventive des populations ;
- aider à la mise au point de plans de secours.

L'atlas des zones inondables doit par ailleurs guider les collectivités territoriales dans leurs réflexions sur le développement et l'aménagement du territoire, en favorisant l'intégration du risque d'inondations dans les documents d'urbanisme. Il peut faciliter l'identification des zones de rétention temporaires des eaux de crues ainsi que les zones de mobilité du lit mineur des cours d'eau. Il doit aider à la mise au point des plans communaux de sauvegarde. Enfin, il contribuera à l'information du public, des professionnels et des décideurs.

La méthodologie employée pour la réalisation de cet atlas est celle explicitée dans le guide « Atlas des zones inondables par analyse hydrogéomorphologique » de février 2002, de la Direction de Prévention des Pollutions et des Risques du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

2 CONTENU DE L'ATLAS

L'Atlas comporte :

- la présente note explicative,
- les cartes d'inondabilité au 25 000° et au 10 000° pour les zones à enjeux,
- les repères de crue,
- un extrait des données des stations de mesures gérées par la D.I.R.E.N

3 PERIMETRE CONCERNE

Sur son parcours de 97 km, l'Evre traverse 18 communes du département du Maine-et Loire.

Les communes traversées de l'amont vers l'aval sont :

COMMUNES	Département	N° de page	Enjeux
La Tourlandry	Maine-et-Loire (49)	7	non
Vezins	Maine-et-Loire (49)	7	non
Tremontines	Maine-et-Loire (49)	7 et 8	non
Le May-sur-Evre	Maine-et-Loire (49)	8 et 9	non
La Jubaudière	Maine-et-Loire (49)	9 et 10	non
Jallais	Maine-et-Loire (49)	9 et 10	non
La Poitevinière	Maine-et-Loire (49)	10	non
Beaupréau	Maine-et-Loire (49)	10 et 11	non
La Chapelle-du-Genet	Maine-et-Loire (49)	11	non
Le Fief-Sauvin	Maine-et-Loire (49)	11 et 12	non
St Pierre-Montlimart	Maine-et-Loire (49)	11, 12 et 13	non
Montrevault	Maine-et-Loire (49)	12	OUI
St Remy-en-Mauges	Maine-et-Loire (49)	12 et 13	non
La Boissière-sur-Evre	Maine-et-Loire (49)	13	non
La Chapelle St Florent	Maine-et-Loire (49)	13	non
St Florent-le-Vieil	Maine-et-Loire (49)	13	non
Botz-en-Mauges	Maine-et-Loire (49)	13	non
Le Marillais	Maine-et-Loire (49)	---	---

La présence d'enjeux au niveau d'une commune est définie selon l'existence d'habitations privées ou de biens publics qui ont été affectées par l'aléa inondation.

Le présent atlas ne concerne pas la dernière commune qui a fait l'objet d'un plan de prévention des risques d'inondation (PPRI du val de Marillais et Divatte).

Une partie de la commune de St Florent-le-Vieil, jusqu'au lieu-dit « Les Petits Ports », est concernée par le PPRI des vals de St Georges, Chalennes et Montjean.

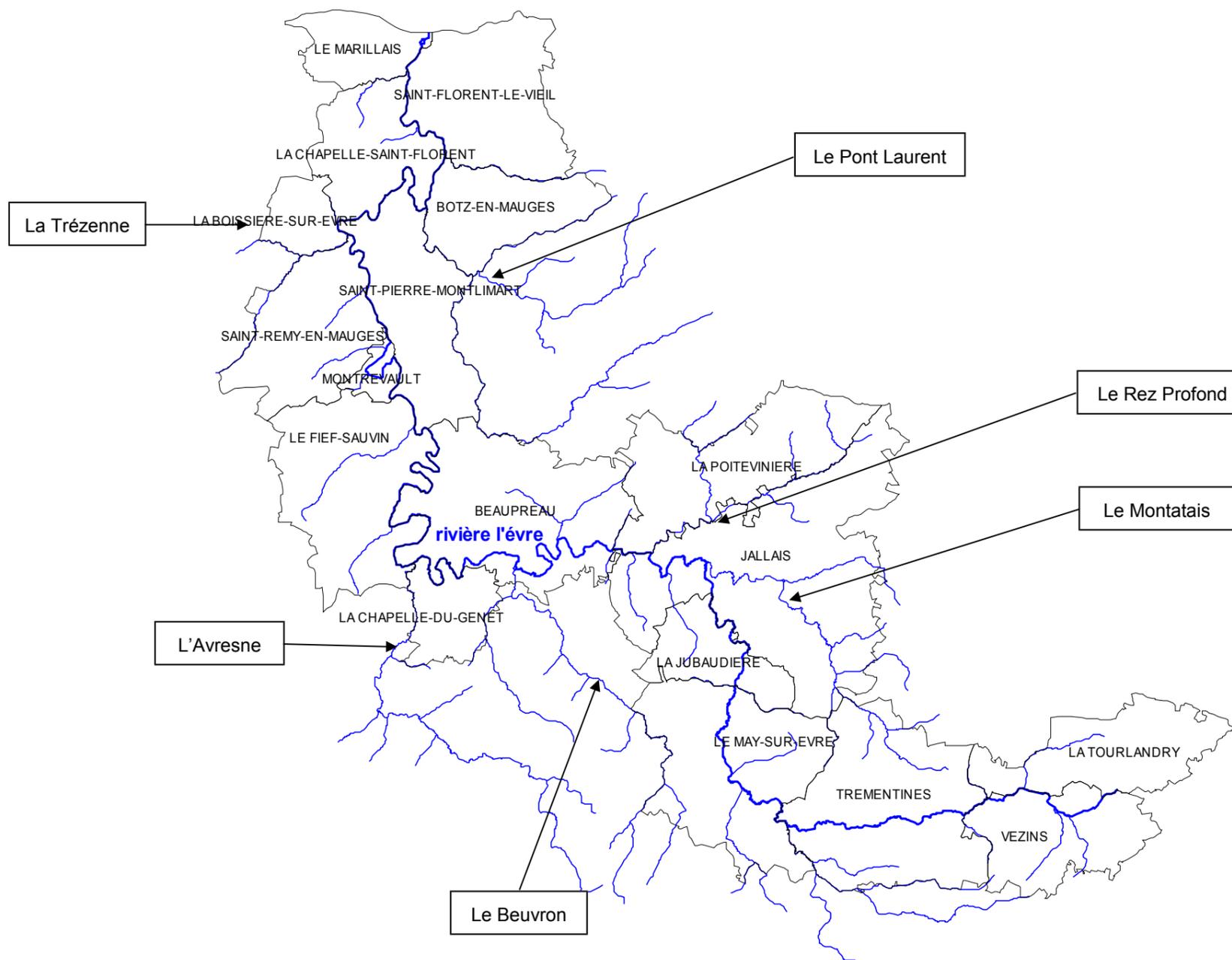


Figure 1 : Réseau hydrographique

4 PRESENTATION DE L'EVRE

4.1 SOURCES D'INFORMATIONS

Les données concernant le contexte physique de l'Evre ont été extraites principalement de l'étude suivante :

- Contribution à la connaissance de l'Evre et de son bassin – Etude de Maîtrise de Géographie de l'Université d'Angers – BARRE Olivier – avril 1995

4.2 CONTEXTE GÉNÉRAL

4.2.1 Situation géographique

L'Evre prend sa source en limite des communes de Vezins et La Tourlandry à une altitude de 162 m. Après un parcours de 97 km, il se jette dans la Loire au niveau de St Florent-le-Vieil. Sa direction générale d'écoulement est orientée du Sud-Est vers le Nord-Ouest.

4.2.2 Géologie

D'après les cartes géologiques du BRGM au 1/50000^{ème}, de Cholet et de Chemillé, la zone d'étude se situe dans la partie sud-est du Massif Armoricain.

De sa source jusqu'au May-sur-Evre, la rivière s'écoule dans une région granitique. Elle traverse ensuite jusqu'à Montrevault, le plateau des Mauges, constitué principalement de schistes briovériens. Localement dans le secteur de Beaupréau, du Pin-en-Mauges et de Jallais, ces schistes sont recouverts sur des points hauts, par les sables et graviers du Pliocène.

De Montrevault à la confluence avec la Loire, l'Evre traverse les terrains métamorphiques du Briovérien, composés entre autres de micaschistes. A partir de la Chapelle-St-Florent, ces terrains peuvent être masqués par les terrasses anciennes de la vallée de la Loire.

La vallée de l'Evre est tapissée par des alluvions, avec une épaisseur variable sur le parcours du cours d'eau.

4.2.3 Hydrogéologie

Globalement le contexte géologique du bassin de l'Evre n'est pas favorable à la constitution de réserves en eau souterraine importantes.

En effet, au niveau des roches du socle armoricain les circulations d'eau ne s'établissent qu'à la faveur de zones fracturées et des discontinuités lithologiques. Ce type d'aquifère réagit rapidement aux précipitations et tarit de ce fait bien souvent dès le printemps.

Dans la partie amont du bassin, des circulations d'eau peuvent s'établir à la faveur des réseaux de fractures des roches granitiques et dans leur zone d'altération (arène granitique). Néanmoins, du fait de

leur faible extension ces aquifères ne suffisent pas à soutenir les débits d'étiage. Il en est de même pour l'aquifère superficiel de alluvions de la vallée de l'Evre.

4.2.4 Pédologie

Les sols bruns acides prédominent sur le bassin versant de l'Evre. Ils résultent de la zone d'altération des schistes.

Ces sols argileux sont propices aux prairies.

4.2.5 Réseau hydrographique

Le bassin versant de l'Evre d'une superficie de 574 km² est drainé par près de 500 km de cours d'eau. Les principaux affluents sont, de l'amont vers l'aval :

- en rive gauche, les ruisseaux de Montbault, du Cazeau, le Beuvron, l'Avresne, l'Abriard et la Trezenne,
- en rive droite, le Montatais, le Rez profond et le Pont Laurent.

De sa source à la confluence avec le Montatais, l'Evre s'écoule vers l'ouest puis vers le nord. L'encaissement est faible à nul. Sa pente est élevée avec une valeur de 2,9 ‰, voire 5 ‰ dans les 10 premiers kilomètres. La profondeur du cours d'eau est inférieure à 2 m et sa largeur comprise entre 2 et 5 mètres.

De la confluence avec le Montatais à la commune de la Chapelle-St-Florent (environ 60 km), l'Evre s'écoule de nouveau selon une direction principale vers l'ouest, puis vers le nord. L'encaissement est plus important et le cours d'eau dessine des méandres d'une amplitude hectométrique voire kilométrique. La pente devient faible avec une valeur de 0,9 ‰, le cours d'eau étant cloisonné par de nombreuses chaussées de moulin. La profondeur peut varier entre 1,75 et 7 m et la largeur peut atteindre 10 à 25 m.

De la Chapelle-St-Florent à la confluence avec la Loire (environ 9 km), l'Evre s'écoule vers le nord, selon un tracé quasi rectiligne. Sa vallée s'aplanit, la pente hydraulique n'est plus que de l'ordre de 0,6 ‰. La profondeur est comprise entre 4 et 8 m et le lit mineur atteint une largeur de plus de 25 m. Ce dernier secteur est sous l'influence des crues de la Loire dont les effets peuvent se faire ressentir jusqu'au Pont d'Alène.

4.2.6 Pluviométrie

Le bassin de l'Evre est soumis à un climat océanique tempéré. D'après les relevés des stations météorologiques réparties sur le bassin de l'Evre, la pluviométrie moyenne interannuelle est de 740 mm. Néanmoins, les précipitations sont plus abondantes en amont du bassin et elles diminuent à l'approche de la Loire.

Le bilan hydrique révèle deux périodes climatiques :

- une période de déficit hydrique, d'avril à septembre. La situation apparaît critique lors des mois d'été, où la réserve en eau des sols est épuisée,
- une période d'excédent hydrique, d'octobre à mars. L'excédent hydrique participe en premier lieu à la recharge en eau des sols, puis à partir du mois de décembre à l'alimentation des cours d'eau.

4.2.7 Hydrologie

Les caractéristiques hydrologiques de l'Evre peuvent être définies à partir de la station de mesures de la Chapelle-St-Florent, gérée par la D.I.R.E.N des Pays de la Loire.

Le traitement statistique des données enregistrées depuis 1967 permet de définir le débit de la crue décennale et la hauteur d'eau correspondante :

- Q10: 150 m³/s,
- hauteur d'eau: 16,28 m NGF

Le régime hydrologique général du bassin versant de l'Evre est marqué par une période hivernale de fort débit (décembre à avril) et une période estivale d'étiage (juillet à septembre), avec tarissement en août pour les années les plus sèches.

La crue la plus importante observée au niveau de la station de mesure est celle de janvier 1995, avec une hauteur d'eau de 16,79 m NGF.

Depuis sa date de mise en service (1967) cette station de mesure a enregistré 10 crues (1980, 1982, 1983, 1985, 1993, 1994, 1995, 1999, 2001 et 2003) dont la période de retour est supérieure ou proche de 10 ans.

4.3 L'EVRE

4.3.1 Régime hydraulique général

Lors des épisodes pluvieux importants l'ensemble du bassin versant de l'Evre est concerné, en raison de sa taille modeste. Les crues se manifestent principalement entre décembre et mars.

Les débits instantanés de pointe des affluents et de l'Evre sont alors observés dans la même journée ou avec une journée de décalage. Ce phénomène s'est accentué avec les réaménagements de type recalibrage de la plupart des affluents de l'Evre.

Les écoulements sont rapides et les temps de montée et descente des eaux sont très courts. En effet, le temps de réponse à l'averse est compris entre 1 et 3 jours.

Ces crues relativement violentes peuvent entraîner la rupture d'une passerelle ou de chaussée de moulin, disposés le long du cours d'eau. Suite à l'épisode pluvieux très intense de janvier 1993, le dernier seuil de la rivière, situé à St Florent-le-Vieil avait été détruit.

Sur la partie aval de l'Evre, les niveaux de la rivière peuvent être influencés par les crues de la Loire, jusqu'au Pont d'Alène.

4.3.2 Les crues historiques

Les recherches documentaires et les enquêtes de terrain ont permis de recueillir des données sur les crues antérieures à 1967, date de mise en service de la station de mesure de la D.I.R.E.N.

La crue de janvier 1961 a été retenue comme le niveau des Plus Hautes Eaux Connues (PHEC) sur l'ensemble du cours d'eau.

Cette crue est supérieure à celle de 1995, dont la période de retour a été estimée à 50 ans.

Au Pont d'Alène, cette crue avait détruit une arche entraînant par la suite la destruction de l'ouvrage.

4.3.3 Aménagements hydrauliques

Les premiers aménagements de l'Evre datent pour les plus anciens du 17^{ème} siècle et consistaient à l'implantation de moulins, associés à la construction de déversoir, de vannes et de chaussées.

La majorité d'entre eux ne sont plus en service depuis la fin des années 1950.

Les chaussées des moulins transforment la rivière en une succession de biefs.

Plus récemment, des travaux de recalibrage ont été entrepris sur la plupart des affluents de l'Evre. Par ailleurs, le paysage bocager du bassin versant de l'Evre a été modifié avec la suppression de haies.

Ces actions ont eu pour conséquence d'augmenter les vitesses de transfert des affluents vers l'Evre.

5 ELABORATION DE L'ATLAS DES ZONES INONDABLES

5.1 MÉTHODOLOGIE

L'atlas des zones inondables de l'Eure a été réalisé selon la méthode explicitée dans le guide « Atlas des zones inondables par analyse hydrogéomorphologique » de février 2002, de la Direction de Prévention des Pollutions et des Risques du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

Cette méthode a dû être adaptée pour tenir compte des caractéristiques de l'Eure (zones encaissées, terrasses alluviales peu développées...) et de l'absence de photographies aériennes exploitables (échelle non adaptée pour une analyse du relief).

Elle s'appuie sur des observations de terrain, avec la recherche d'indices hydrogéomorphologiques (talus, bourrelet de crue, végétation,...) qui permet une analyse de la plaine alluviale.

Ces observations doivent être recoupées avec les témoignages de riverains, mairies, syndicat de l'Eure, le relevé des repères de crues et les données de la station de mesures de la DIREN. Ces éléments sont indispensables dans les zones encaissées de l'Eure où encore dans les zones remaniées par l'homme (urbanisation, cultures...) où les indices hydrogéomorphologiques sont peu visibles.

Les cartes d'inondabilité ont été établies sur le fond de plan IGN au 25 000^e, agrandi au 10 000^e dans les secteurs à enjeu.

Il est recommandé de n'utiliser ces cartes qu'aux échelles mentionnées en raison de l'imprécision du fond de plan utilisé et donc des informations reportées sur ces cartes.

5.2 LES CARTES D'INONDABILITÉ

5.2.1 *Les enveloppes d'inondation*

En accord avec la Direction Départementale de l'Équipement, trois enveloppes d'inondation ont été reportées sur les cartes d'inondabilité.

La première correspond aux crues fréquentes dont la période de retour est de l'ordre de 1 à 5 ans.

A l'intérieur de cette zone, des axes d'écoulement en crue sont indiqués par des flèches, lorsqu'ils sont identifiables sur le terrain.

La deuxième concerne les crues rares pouvant correspondre à une crue décennale. Les limites de cette enveloppe ont été tracées principalement sur la base des informations historiques (station de mesure DIREN, repères de crues). En effet, peu d'indices hydrogéomorphologiques ont pu être relevés dans le paysage.

Enfin, l'enveloppe correspondant aux crues exceptionnelles a été reportée.

La limite entre la plaine d'inondation et l'encaissant est indiquée par un trait continu lorsque cette limite est bien marquée (présence d'un talus). Dans le cas contraire (talus peu marqué, raccordement

progressif...) ce trait sera discontinu, marquant ainsi le caractère évolutif de la plaine d'inondation du cours d'eau.

5.2.2 *Les terrains encaissants*

L'encaissant est représenté principalement par des versants plus ou moins raides, taillés dans les différentes formations géologiques de la vallée de l'Eure.

Plus ponctuellement, des terrasses alluviales du Quaternaire sont présentes ainsi que des colluvions de pentes ou de vallées. Les terrasses alluviales sont dénommées Fy sur les cartes géologiques. Les limites de ces formations ont été reportées sur la base des cartes géologiques de la vallée de l'Eure, complétées par les observations de terrain.

5.2.3 *Les repères de crues*

Ces repères ont été établis par rapport à des témoignages de riverains ou des marques sur des infrastructures. Les différents niveaux ont été relevés par rapport à une borne IGN. Ces informations sont reportées sur les fiches de repères de crues et sur les repères des cartes d'inondabilité.

5.2.4 *Les stations de mesures*

Un extrait des données enregistrées par les stations de mesures figure en annexe. Sur les cartes d'inondabilité, la station de mesures de la Chapelle-St-Florent indique uniquement les hauteurs d'eau correspondant à une crue décennale et aux plus fortes crues enregistrées.

5.2.5 *Les éléments d'occupation du sol, non cartographiés sur le fond IGN*

Le positionnement des seuils des moulins a été reporté sur les cartes d'inondabilité. Ces informations nous ont été fournies par les services de la DDAF.

ATLAS DES ZONES INONDABLES DE L'EVRE

Fiches de Repères de Crue

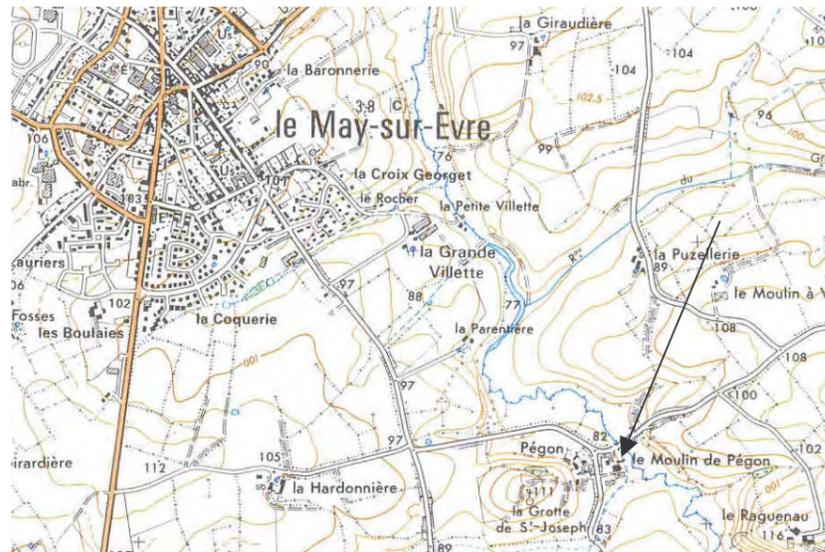
COMMUNE : Le May-sur-Evre

COTES (m NGF)

SITUATION : Moulin de Pégon

crue 1960 : 81,5 m

PLAN DE SITUATION (échelle 1/ 25 000) :



OBSERVATIONS : 1960 : voir photo

COMMUNE : Le May-sur-Evre

COTES (m NGF)

SITUATION : Moulin de Pégon

Crue de 1994



Crue de 1983

OBSERVATIONS :

ATLAS DES ZONES INONDABLES DE L'EVRE

Repère n° : 2

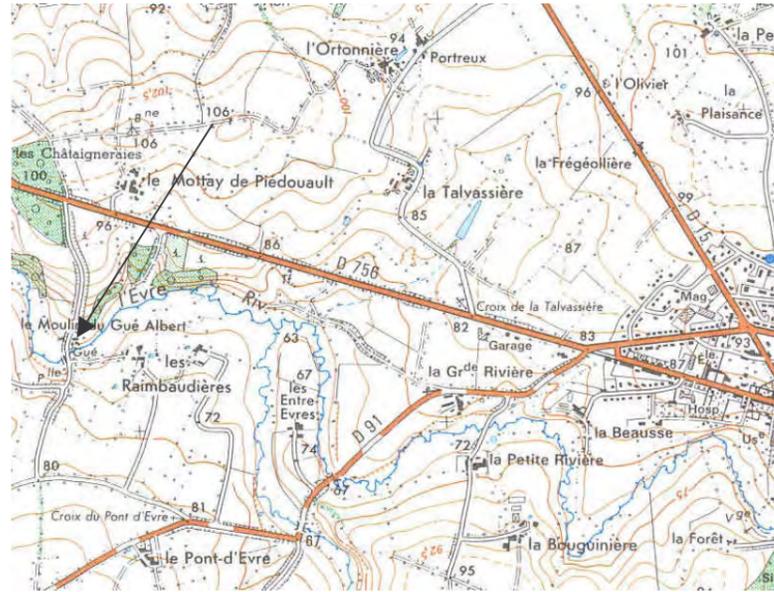
COMMUNE : Jallais

COTES (m NGF)

SITUATION : Moulin Gué Albert

crue 2001 : 64,8 m

PLAN DE SITUATION (échelle 1/ 25 000) :



OBSERVATIONS : 2001 : voir photo

Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées d'Angers
Direction Départementale de l'Équipement de Maine-et-Loire

Octobre 2006

ATLAS DES ZONES INONDABLES DE L'EVRE

Repère n° : 3

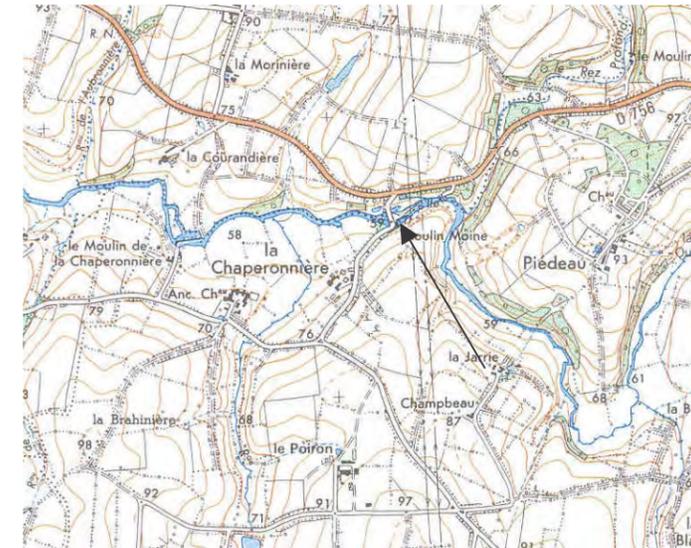
COMMUNE : Jallais

COTES (m NGF)

SITUATION : Moulin Moine

crue 1994 : 61,7 m

PLAN DE SITUATION (échelle 1/ 25 000) :



OBSERVATIONS : 1994 : voir photo

Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées d'Angers
Direction Départementale de l'Équipement de Maine-et-Loire

Octobre 2006

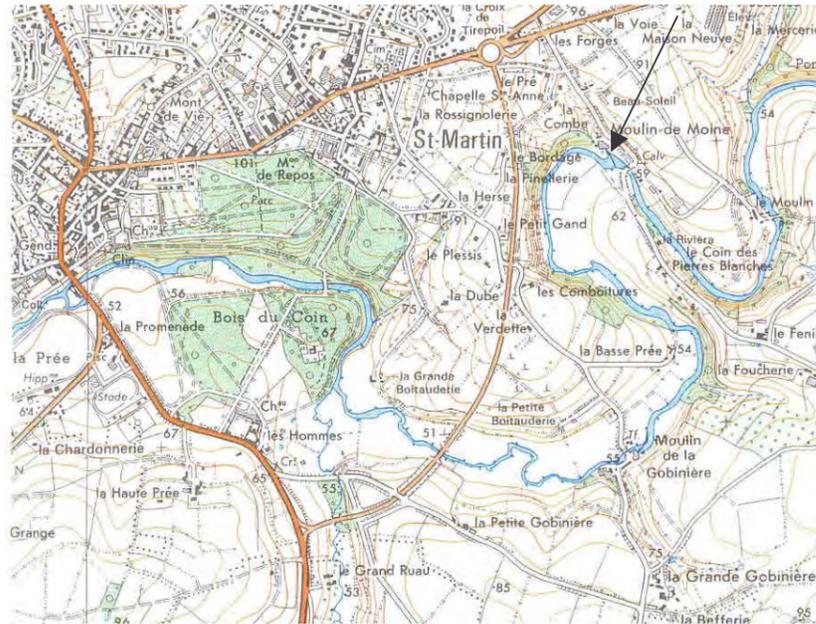
COMMUNE : Beupréau

COTES (m NGF)

SITUATION : Moulin de Moine

crue 1994 : 55,6 m

PLAN DE SITUATION (échelle 1/ 25 000) :

**OBSERVATIONS : 1994 : eau à la dernière marche du moulin**Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées d'Angers
Direction Départementale de l'Équipement de Maine-et-Loire

Octobre 2006

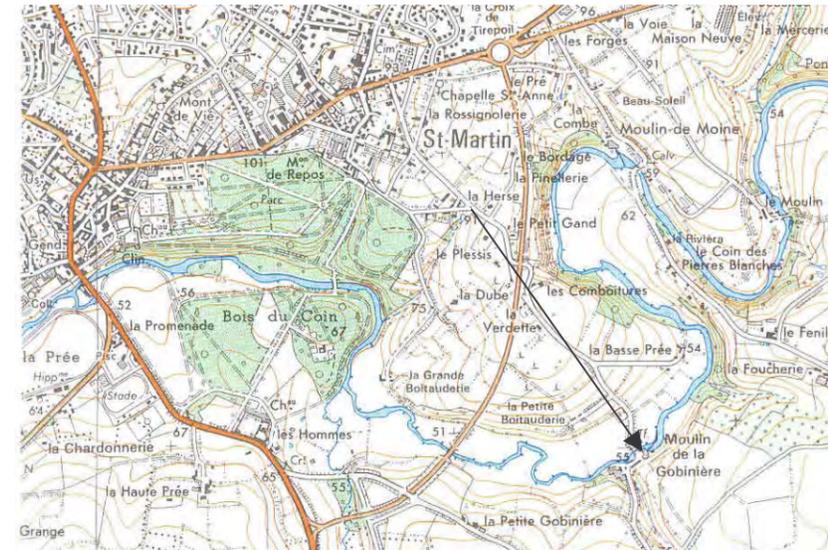
COMMUNE : Beupréau

COTES (m NGF)

SITUATION : Moulin de la Gobinière

crue année ? : 54,1 m

PLAN DE SITUATION (échelle 1/ 25 000) :

**OBSERVATIONS : traces du niveau des plus hautes eaux dans le moulin sans indication sur la date**Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées d'Angers
Direction Départementale de l'Équipement de Maine-et-Loire

Octobre 2006

COMMUNE : Beupréau

COTES (m NGF)

SITUATION : Moulin de la Gobinière

crue année ? : 54,1 m



OBSERVATIONS : photos non datées

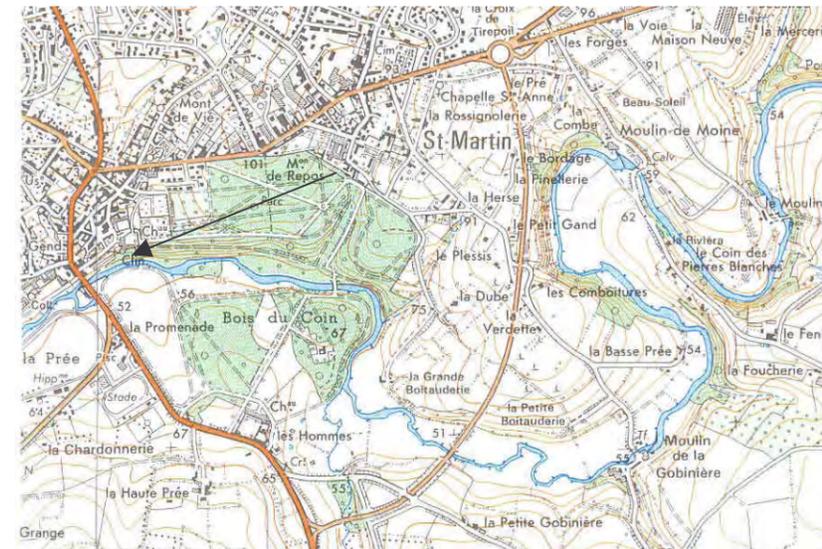
COMMUNE : Beupréau

COTES (m NGF)

SITUATION : Lavoir du Château

crue janvier 1961 : 52,85 m
crue 28 mars 1980 : 52,35 m

PLAN DE SITUATION (échelle 1/ 25 000) :



Janvier 1961 : 52,85

1966 : 52,6

Avril 1983 : 52,48

1960 : 52,45

1993 : 52,4

1995 et 2001 : 52,39

1994 : 52,35

28/03/1980 : 52,33

1930 : 52,22

OBSERVATIONS : crue du 28 mars 1980 proche de la crue décennale

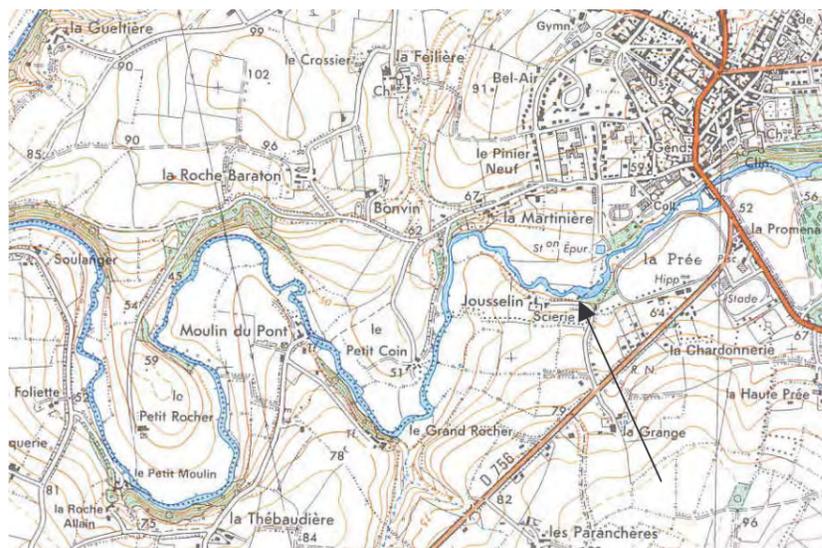
COMMUNE : Beupréau

COTES (m NGF)

SITUATION : Moulin Jousselin

crue 1961: 51,15 m

PLAN DE SITUATION (échelle 1/ 25 000) :



OBSERVATIONS : 1961 : crue au niveau de la fenêtre du moulin

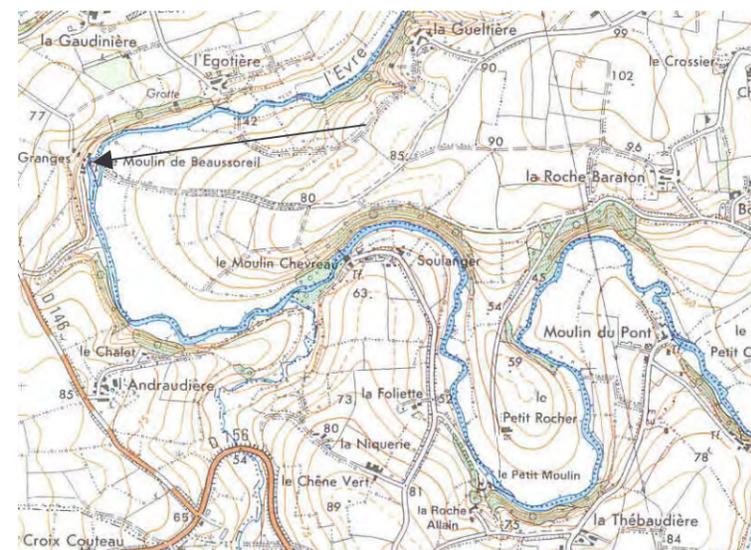
COMMUNE : Le Fief Sauvin

COTES (m NGF)

SITUATION : Moulin de Beaussoreil

crue 1961: 45,7 m

PLAN DE SITUATION (échelle 1/ 25 000) :



OBSERVATIONS :

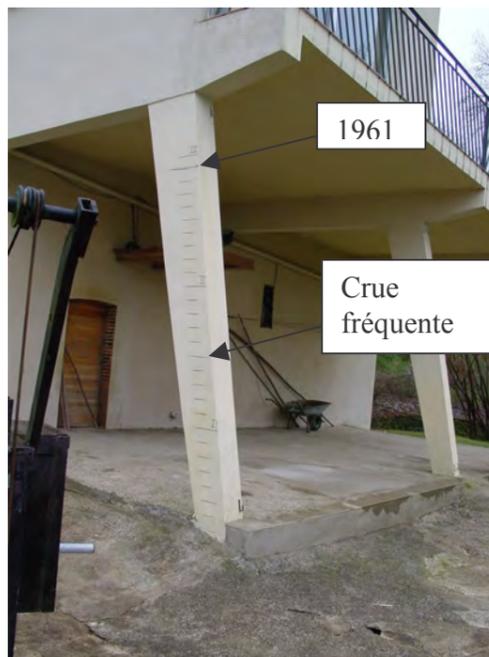
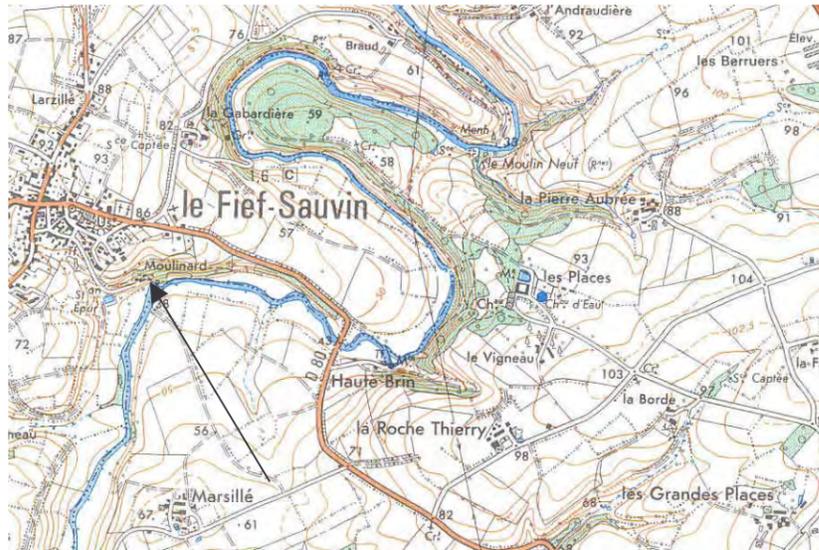
COMMUNE : Le Fief Sauvin

COTES (m NGF)

SITUATION : Moulin de Moulinard

crue 1961: 41,75 m
crue fréquente : 40,8 m

PLAN DE SITUATION (échelle 1/ 25 000) :



OBSERVATIONS :

Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées d'Angers
Direction Départementale de l'Équipement de Maine-et-Loire

Octobre 2006

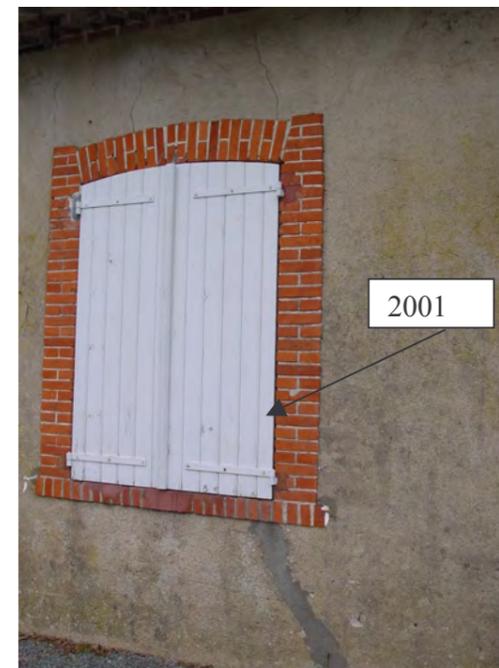
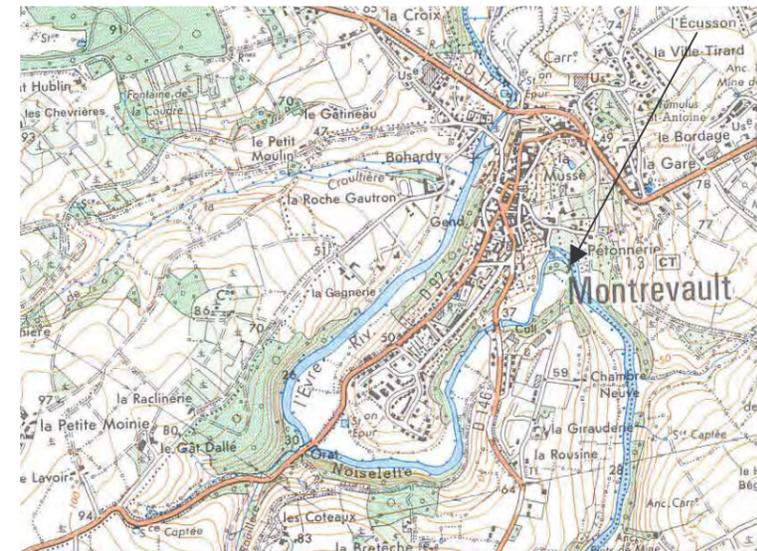
COMMUNE : Montrevault

COTES (m NGF)

SITUATION : Moulin de la Pétonnerie

crue 2001: 30,85 m

PLAN DE SITUATION (échelle 1/ 25 000) :



OBSERVATIONS : 2001 : crue à 20 cm au-dessus du rebord de la fenêtre

Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées d'Angers
Direction Départementale de l'Équipement de Maine-et-Loire

Octobre 2006

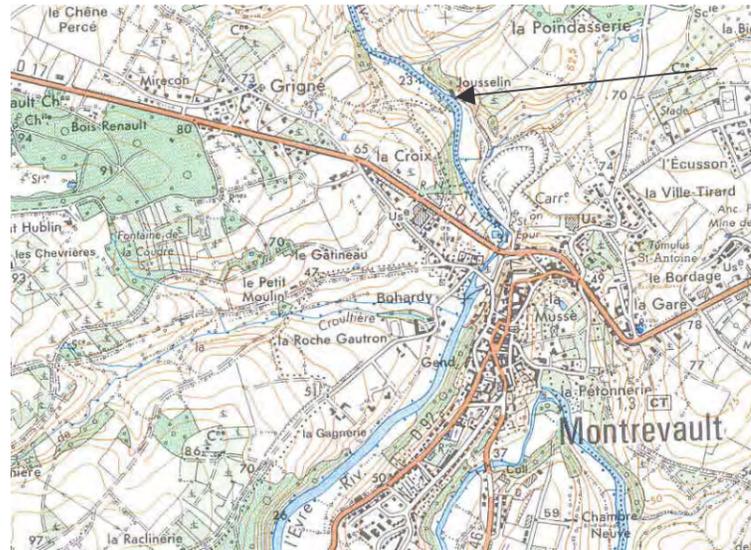
COMMUNE : St Pierre Montlimard

COTES (m NGF)

SITUATION : Moulin de Jousselin

crue 2001: 25 m
crue 1993: 25,55 m

PLAN DE SITUATION (échelle 1/ 25 000) :



OBSERVATIONS : 1993 : crue au niveau de la 4^{ème} et 1/2 marche
2001 : voir photo

COMMUNE : St Pierre Montlimard

COTES (m NGF)

SITUATION : Moulin de Jousselin

crue 2001: 25 m
crue 1993: 25,55 m



Crue du 5 Janvier 2001

OBSERVATIONS : 1993 : crue au niveau de la 4^{ème} et 1/2 marche
2001 : voir photo

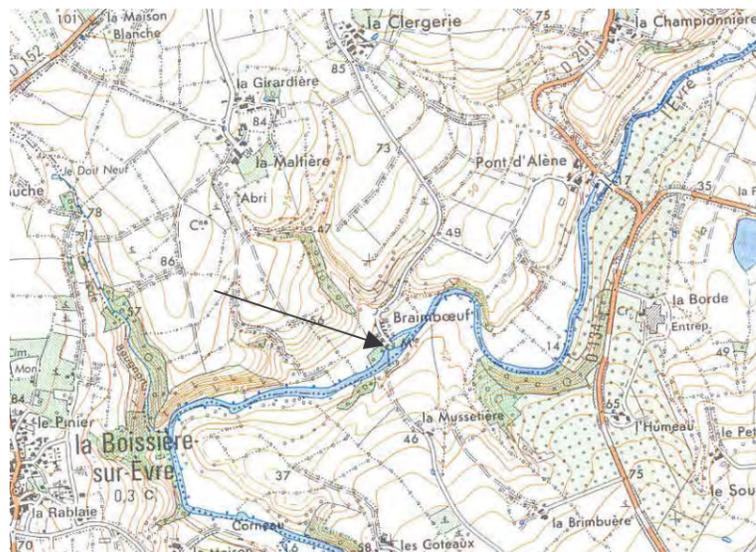
COMMUNE : La Chapelle St Florent

COTES (m NGF)

SITUATION : Moulin de Braimboeuf

crue 1961: 18,8 m
crue 1995 : 18,55 m
crue 2001 : 18,5 m

PLAN DE SITUATION (échelle 1/ 25 000) :



OBSERVATIONS :

Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées d'Angers
Direction Départementale de l'Équipement de Maine-et-Loire

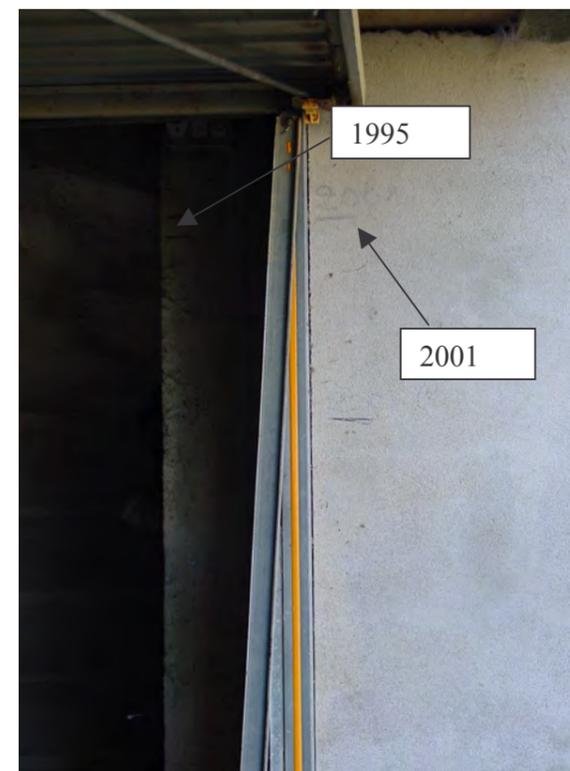
Octobre 2006

COMMUNE : La Chapelle St Florent

COTES (m NGF)

SITUATION : Moulin de Braimboeuf

crue 1961: 18,8 m
crue 1995 : 18,55 m
crue 2001 : 18,5 m



OBSERVATIONS :

Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées d'Angers
Direction Départementale de l'Équipement de Maine-et-Loire

Octobre 2006

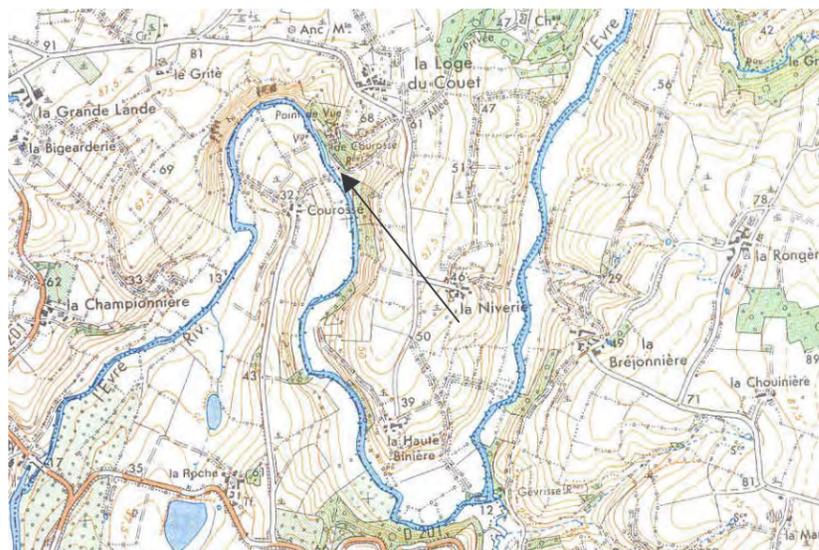
COMMUNE : La Chapelle St Florent

COTES (m NGF)

SITUATION : Courossé

crue 1993: 15,85 m

PLAN DE SITUATION (échelle 1/ 25 000) :



OBSERVATIONS :

ATLAS DES ZONES INONDABLES DE L'EVRE

Extrait des données des stations D.I.R.E.N

La Chapelle St Florent – Pont D’Alène

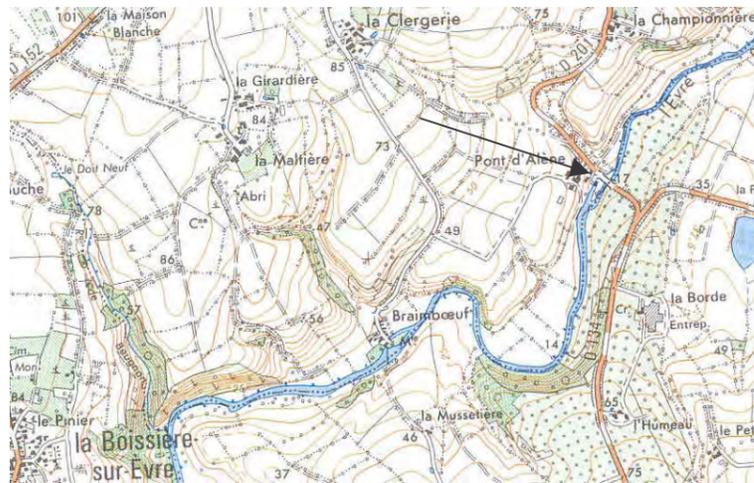
Bassin versant : 460 km²

COTES (m NGF) du zéro de l'échelle : 11 m

Débits caractéristiques :

Q10 : 150 m³/s correspondant à une hauteur d'eau de 5280 mm

PLAN DE SITUATION (échelle 1/ 25 000) :



Hauteurs Mensuelles Maximales (m)

Supérieures à 3 m et rangées par ordre décroissant

date	hauteur	date	hauteur
22/01/95	5,79	11/01/91	4,3
12/01/93	5,74	24/01/84	4,29
05/01/01	5,68	03/09/99	4,26
10/04/83	5,61	19/01/98	4,21
06/01/94	5,48	21/02/77	4,15
27/03/80	5,36	02/03/86	4,15
28/12/99	5,34	13/05/81	4,09
15/02/85	5,33	18/03/88	4,07
04/01/03	5,32	14/02/90	4,05
02/12/82	5,24	01/02/80	4,02
23/11/84	5,18	30/12/01	4
27/12/98	5,13	31/01/80	3,99
04/12/92	5,03	17/01/99	3,8
14/01/04	4,97	28/03/84	3,79
21/03/01	4,96	22/12/89	3,78
02/02/88	4,88	06/02/01	3,73
07/01/82	4,75	28/12/03	3,71
03/02/94	4,69	26/12/02	3,67
04/02/03	4,64	27/01/02	3,64
26/02/97	4,63	12/02/95	3,6
30/01/88	4,61	11/05/00	3,58
10/12/94	4,55	19/03/02	3,58
03/11/99	4,54	01/03/00	3,57
20/03/95	4,52	18/12/81	3,41
23/11/00	4,49	22/03/91	3,35
08/04/85	4,48	04/05/01	3,33
18/12/84	4,44	31/12/93	3,26
26/02/83	4,41	24/02/86	3,22
15/12/00	4,38	16/10/81	3,14
26/01/77	4,33	03/10/99	3,01